

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2020-2021)
DOMAINE DES MATHÉMATIQUES ET DES SCIENCES DE LA NATURE (MSN)
SCIENCES DE LA NATURE
Degré primaire (cycles 1 et 2) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE		FRIBOURG	GENÈVE	JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	38 ou 39		38	38½	39	39	36½	38 ¹	38
Période de : →	45 minutes		50 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes
1 ^e	13% ^{2/3/4}		~10% ^{2/5}	1.5	6/7	8/9	Pas de grille horaire	10% ^{10/11}	5% ^{12/13}
2 ^e	13% ^{2/3/4}		~20% ^{2/5}	1.5	6/7	8/9	Pas de grille horaire	10% ^{8/9}	10% ^{12/13}
	38 semaines	39 semaines							
3 ^e	2 ¹²	1 ¹²	2 à 3.5 ¹²	2	2 ¹²	5 ¹⁴	9 ¹²	1	4 ¹²
	38 semaines	39 semaines							
4 ^e	3 ¹²	2 ¹²	2 à 3.5 ¹²	2	2 ¹²	5 ¹⁴	9 ¹²	1	4 ¹²
	38 semaines	39 semaines							
5 ^e	3 ¹²	2 ¹²	1 à 1.5 ¹⁵	2	3 ¹²	7 ¹⁴	8 ¹²	1	4 ¹²
	38 semaines	39 semaines							
6 ^e	~1.3 ¹⁵	1 ¹⁵	1 à 1.5 ¹⁵	2	3 ¹²	7 ¹⁴	8 ¹²	1	4 ¹²
	38 semaines	39 semaines							
7 ^e	3 ¹⁵	2 ¹⁵	1 à 2 ¹⁵	2	4 ¹²	2 ¹⁵	8 ¹²	~1.5	2 ¹⁵
	38 semaines	39 semaines							
8 ^e	3 ¹⁵	2 ¹⁵	1 à 2 ¹⁵	2	4 ¹²	2 ¹⁵	3 ^{15/16}	~1.5	2 ¹⁵

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2021).

¹ VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

² BE, FR : Ces pourcentages englobent les *Mathématiques* et les *Sciences de la nature*.

³ BE : 22 à 25 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour 39 semaines d'école et 23 à 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour 38 semaines d'école.

⁴ BE : 15% de temps supplémentaire est à disposition pour l'ensemble des disciplines. Les enseignant.es veillent à ce que les pourcentages indiqués soient respectés sur l'ensemble de l'année.

⁵ FR : 12 à 14 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 22 à 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁶ JU, VS : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁷ JU : Apprentissages interdisciplinaires.

⁸ NE : Apprentissages transversaux et interdisciplinaires (ATI).

⁹ NE : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 20 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹⁰ Ces pourcentages ne concernent que les *Sciences de la nature*.

¹¹ 12 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹² BE, FR, JU, TI, VD : « Connaissance de l'environnement » ou « Environnement » (au Jura) englobe les *Sciences de la nature* et *Domaine Sciences humaines et sociales* (=Géographie + Histoire/Citoyenneté) réunis (avec également *Éthique et Cultures religieuses* pour Fribourg et Vaud).

¹³ VD : 18 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹⁴ NE : Y compris *Mathématiques*.

¹⁵ BE, FR, NE, VD, TI : *Sciences de la nature* seules.

¹⁶ TI : La 8^e année correspond à la 1^e année du degré secondaire I : les périodes sont de 50 minutes.